

ATTESTATION DE TÉMOIN

(articles 200 à 203 du Code de procédure civile, article 441-7 du Code pénal)

SIGNALEMENT D'UN COACH « PAYANT » & SANS DIPLÔME

(obligation prévue par l'article L. 212-1 et sanctionnée pénalement par l'article L. 212-8 du Code du sport)

IDENTITÉ DU TÉMOIN Je soussigné(e), Madame, Monsieur, *(cocher la case appropriée)*

NOM :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance : ____ / ____ / ____ / à *(commune + code postal + arrondissement pour Paris, Lyon & Marseille)* :

Profession :

Adresse :

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration, de communauté d'intérêts avec le syndicat APS2PF : Oui Non. Si oui, lequel :

Par exemple, indiquer si vous êtes adhérent de l'APS2PF : Oui Non

Je sais que cette attestation sera utilisée en justice et j'ai connaissance qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Article 441-7 du Code Pénal "est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts"
(recopier à la main la phrase soulignée) :

TÉMOIGNAGE Je certifie l'exactitude des faits suivants auxquels j'ai assisté ou que j'ai constaté directement et personnellement :

- *J'ai constaté que* Madame ou Monsieur *(cocher la case)*

NOM :

Prénom(s) :

Adresse du domicile du coach :

Adresse où le coach fait cours :

Écrivez votre témoignage ci-dessous et joignez les preuves que vous avez pu réunir du fait que :

1/ la personne enseigne, anime ou encadre une activité physique ou sportive, préciser la discipline

2/ contre rémunération (elle se fait payer), préciser le montant

3/ sans diplôme (sans carte professionnelle).

Il est indispensable d'avoir une preuve de la rémunération, par exemple récupérer un prospectus avec les tarifs ou, au moins, demander à la personne ses tarifs et noter votre question (« je lui ai demandé ses tarifs ») et noter sa réponse (« il/elle m'a répondu : ... par exemple 60 euros la séance de 2h ») ci-dessous :

